

Conseil municipal du 10 février 2022

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard Joël, Guetté Louis-Marie, Balada Béatrice, Point Frédéric, Le Breton Michel, Cillon Valérie, Rochais Alain, Vivion Jean-Philippe, Thomas Céline, Bâcle Marie-Josèphe, Defrance Nicolas, Sigonneau Sébastien, Rouillard Claude, Testard Émilie

Absent excusé : M. Jean-Pierre Thomas

Accueil des nouveaux restaurateurs

En début de réunion, le conseil municipal accueille Vanessa et Yannick Perrouin qui ont repris le bar-restaurant « La P'tite Marmite » depuis le 1^{er} janvier 2022. Leur objectif est de faire perdurer l'affaire existante tout en apportant quelques nouveautés. Le conseil municipal les remercie pour leur implication et les encourage pour cet engagement.

Affaires sociales

Direction du service enfance – L'adjoint responsable de la commission annonce qu'après avoir sollicité une rupture conventionnelle, Amélie Simonneau a finalement présenté sa démission avec effet au 31 mars 2022.

Développement et Cadre de Vie

Voirie

Eclairage public – Les vérifications ont été faites mais le plan ne correspond toujours pas à la réalité. A revoir.

Stationnement - Les panneaux concernant le stationnement en marche arrière obligatoire devant l'école sont posés

Bâtiments

Espaces jeux – La commission a pris connaissance des devis présentés par 3 entreprises pour les deux projets suivants :

- ⇒ Installation d'une clôture et réfection du sol de l'aire de jeux du Champ Blanc.
- ⇒ Création d'une aire de jeux complète près de la salle de sport

Après étude, la commission privilégie le projet présenté par Eden-Com. Suite à la rencontre qui a eu lieu le 4 février avec l'entreprise, il convient de revoir le budget (40 000 € pour la nouvelle aire et 30 000 € pour l'aire du Champ Blanc) et modifier le devis (supprimer les jeux à ressort, ajouter une cabane et un parcours).

En ce qui concerne les sols, il s'agit d'un sol coulé sur la nouvelle aire et d'un sol synthétique sur l'aire du Champ Blanc.

Le maire demande si l'aire de jeux du Champ Blanc sera toujours aussi utilisée si une nouvelle aire est créée près du plan d'eau du Cormier.

Véhicule de service - Le Jumpy a été livré le 28/01/2022. Des devis sont en cours pour le flocage. Les employés communaux souhaiteraient apporter des modifications à l'aménagement. Leurs propositions seront examinées lors de la prochaine réunion de la commission « cadre de vie ».

Porte église - Le joint brosse a été posé par Teddy sur le pourtour de la porte.

Ménage salle du Cormier – Les problèmes rencontrés portent essentiellement sur le ménage de la cuisine et le rangement du matériel dans la réserve.

Il est suggéré de laisser le ménage de la cuisine en dernier afin de faire le constat en présence des locataires. En cas de problème, soit le locataire fait le ménage, soit le ménage lui est facturé.

Même chose en ce qui concerne le rangement de la réserve. Prévoir de remettre un plan de rangement plus grand avec photo dans l'entrée de la réserve.

Réserve salle du Cormier – Un problème d'humidité est constaté. Voir s'il est possible de poser des aérateurs.

Matériel de nettoyage – Suite à la demande d'un appareil à vapeur pour le nettoyage des tables de la cantine, le conseil municipal préconise plutôt l'achat d'une petite autolaveuse maniable pour le nettoyage de la salle cantine. La commission examine la demande d'achat d'un aspirateur balai pour la maison de l'enfance (filaire ou non). Voir l'utilisation du matériel existant (nettoyage, changement des sacs) avant d'investir.

Mobilier mairie - La commission valide l'acquisition d'une table supplémentaire pour la salle du conseil et ainsi passer à 18 places assises de sorte de pouvoir accueillir des intervenants. Un caisson à roulette sera également acheté pour le bureau du maire.

Bloc béton « anti-attentats » - Des devis sont en cours pour des plots béton anti-intrusion.

Clôture parc vélo école – La livraison est retardée de deux semaines. Livraison attendue pour le 15/02/2022.

Entretien chauffage salle de sport – Le contrat de maintenance est reconduit avec l'entreprise Delestre : 1 308€.

Entretien chauffage salle du Cormier – Suite à une panne sur l'installation l'entreprise Dalkia a présenté un devis de 8 965€ (dont 8 511 € de pièces) pour le remplacement de 2 turbines (ventilateurs). Un devis d'un montant de 2 357 € a été présenté par une autre entreprise pour la fourniture du même matériel.

Ce devis contradictoire a été transmis à Dalkia qui se renseigne auprès d'autres fournisseurs. En attente d'une réponse de leur part depuis le 1^{er} février 2022.

Supérette - L'inventaire a été réalisé par un membre du conseil municipal le 31/01/2022.

Local associations – Les travaux sont en cours.

Salle de sports – Le nettoyage doit être fait chaque semaine. Voir réparation de l'autolaveuse.

Elagage – Un devis d'un montant de 1 600 € HT est validé.

Groupe de travail Lotissement – Il convient de déposer un calendrier prévisionnel des opérations auprès du Département qui assiste la commune pour l'élaboration du cahier des charges.

Groupe de travail salle de sport et terrain synthétique – Trois scénarios vont être proposés au CAUE pour le projet de la salle de sport :

1. Construction de nouveaux vestiaires et d'une nouvelle salle de convivialité
2. Transformation de la salle Espoir en vestiaires et création d'une nouvelle salle de convivialité
3. Création d'un étage au-dessus de la salle Espoir pour y installer des vestiaires

M. Le Magadou, conseiller de la DGFIP auprès des décideurs locaux va faire une étude prospective sur la réalisation des travaux relatifs à la salle de sport et, éventuellement, à la création d'un terrain synthétique.

Concernant le terrain synthétique, une rencontre a eu lieu avec M. Perrot représentant de la ligue départementale de football. Le terrain actuel est classé T5 ce qui permet de jouer au niveau Régional. Un terrain synthétique pourrait être créé. Une réunion sera programmée avec les élus des 3 autres communes après réception de l'étude de M. Le Magadou.

Agglomération du Choletais

Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI)

Le conseil municipal émet un avis favorable sur le projet de Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) de l'Agglomération du Choletais.

Assainissement

Le contrôle des habitations n'est toujours pas programmé. En ce qui concerne les travaux prévus dans le quartier du Lavoir, il est difficile de savoir ce qui sera fait.

Aménagement

Des groupes de travail sont formés pour étudier la conformité du PLUIH avec la Loi climat et résilience.

Questions diverses

Communication

Les gagnants du concours de photos de Noël sont :

- ⇒ Lila Vivion pour le concours « sapin de Noël intérieur »
- ⇒ Marcel Chaignaud pour le concours « sapin de Noël extérieur »

Les participants ont été invités à venir retirer leur récompense au secrétariat de mairie.

Reportage télévisé - La Télévision Locale du Choletais viendra faire un reportage aux Cerqueux le mardi après-midi 22 mars 2022.

Correspondant de presse - Ouest-France a rejeté la candidature de Béatrice Balada en tant que correspondante de presse locale au motif qu'elle est élue de la commune. Le maire a demandé un entretien avec le chef de rédaction.

Diffusion de coordonnées - Valor 3 E demande les adresses mail des membres du conseil municipal afin de leur adresser la newsletter. Les membres du conseil municipal refusent la communication de leur adresse mail.

Sentiers de randonnées

La compétence dépend de l'Agglomération du Choletais. C'est elle qui détermine les tracés. Le référent de la commune est M. Jean-Pierre Thomas.

En ce qui concerne le chemin de la Coussaie, il est sur le territoire de la commune de Somloire. C'est un chemin privé qui est autorisé aux piétons par son propriétaire.

Terrain de foot

Un conseiller municipal trouve ridicule de tondre le terrain de foot avec le bac de ramassage, il préconise de laisser l'herbe sur le terrain.

Collecte des ordures ménagères

Faire un rappel auprès des personnes qui ne rentrent pas leurs bacs après la collecte.

Élection présidentielle

L'élection aura lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022. Le tableau des permanences est complété.

Prochaines réunions

Conseil municipal	Jeudi 10 mars 2022 – 20h30
Maire / Adjoints	
Affaires sociales	Lundi 7 mars 2022 – 20h00
Communication	Mardi 15 février 2022 – 20h00
Développement du cadre de vie	Mardi 1 ^{er} mars 2022 – 20h00
Commission finances	Jeudi 24 février 2022 – 20h00